

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... 50 cts
 Tous les jours..... 60 cts
 Trois fois par semaine..... 70 cts
 Une fois la semaine..... 80 cts

Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRE.

Réunion des Comités

M. CORMIER, A HULL,

Tous les Mardi et Vendredi soirs à 7.30 hrs P. M.

DANS LA
Salle Durocher, Rue Brewery.

Tous les conservateurs sont cordialement invités. Il y aura des discours à chaque réunion par des orateurs distingués.

LE CANADA

Ottawa, 11 Octobre 1886

A L'OEUVRE PARTOUT

Les amis de M. Cormier sont à l'œuvre partout et les rapports que nous recevons des différentes parties du comté sont des plus encourageants pour la cause conservatrice.

Dans Hull le travail d'organisation est complété, et les amis sont confiants dans le succès de la cause. Samedi soir et dimanche soir, des assemblées de comité ont été tenues dans les différents quartiers, et partout règne le plus grand enthousiasme. Il s'agit aujourd'hui de redoubler d'activité, de voir ceux des amis qui n'ont pas encore été vus et de les engager à venir enregistrer leur vote à bonne heure, jeudi matin, en faveur du candidat conservateur M. Cormier.

Une élection est une œuvre de sacrifices pour tout le monde. Sacrifice pour les orateurs qui vont faire des discours dans le comté ou les comités, sacrifice pour les zélés qui travaillent aux listes, sacrifice encore pour ceux qui possèdent des voitures et qui veulent bien les mettre au service de leur cause le jour de la votation.

Cette dernière organisation est importante et nous prions nos amis qui ont des chevaux et voitures de faire le sacrifice de les mettre au service de chaque chef de comité pour le jour de la votation.

LA QUESTION DU MOMENT.

La question du moment pour la cité de Hull n'est pas une question de sentiment ou d'amitié pour l'un ou l'autre des deux candidats qui s'offrent aux suffrages des électeurs. Ce n'est pas une question de personnalité qui est en jeu mais une question de principe et de bon gouvernement.

En votant pour M. Rochon, les électeurs ne voteront pas pour M. Rochon seulement mais ils voteront pour un parti qui n'a jamais eu à sa tête d'hommes capables de gouverner le pays.

En votant pour M. Rochon ils voteront pour un parti qui lorsqu'il a été au pouvoir à Québec, a pillé le trésor et produit un déficit de \$672,000 dans une seule année.

En votant pour M. Rochon les électeurs voteront encore pour M. Mercier qui s'est opposé de toutes ses forces à Québec au transfert de la cour et de la prison à Hull. Ils voteront pour M. Mercier qui pour \$5,000 a réglé la contestation de l'élection de M. Mousseau; pour \$15,000 a réglé la question du million de la ville de Québec, et pour \$3,800 a laissé élire M. Chapleau par acclamation.

En votant encore pour M. Rochon les électeurs exposent le pays à revenir aux jours de misère et de détresse pendant lesquels les ouvriers ne gagnaient que 50 cents par

jour et voyaient fonctionner l'insitution des *Soup kitchen*.

Voilà quel serait le résultat du vote donné en faveur de M. Rochon.

Mais en votant pour M. Cormier les électeurs voteront pour le candidat qui promet de soutenir le gouvernement Ross-Taillon, ce gouvernement qui a ramené l'équilibre dans les finances du pays; donné à Hull, le bill de la cour et de la prison; voté \$2,000 pour venir aux secours des incendiés de Hull; diminué dans une seule année les dépenses publiques de \$183,000; augmenté le revenu de \$187,000; donné \$175,000 pour la colonisation, dont \$22,000 en deux années au comté d'Ottawa.

En votant enfin pour M. Cormier les électeurs voteront pour le grand parti conservateur qui a fait le pays riche et prospère.

Or lorsque l'on a un employé qui remplit bien son devoir, qui fait prospérer le commerce qu'on lui confie, on n'a pas habitude de le renvoyer pour en prendre un autre. Il en est ainsi des gouvernements. Il sont les serviteurs du peuple et lorsqu'ils ont bien rempli leur devoir, bien administré la chose publique, il ne serait pas sage de les renvoyer pour en prendre d'autres qui sont inexpérimentés ou dont les antécédents sont mauvais.

LE PARTI NATIONAL

M. MacMahon a donné une excellente définition, une définition vraie et juste de ce qu'est un véritable parti national, ici en Canada.

Ce n'est pas, dit-il, ce parti qui par ses appels aux préjugés de race et de religion, veut mettre les Canadiens Français de la province de Québec, en conflit avec les autres races qui habitent les autres provinces de la Confédération et nous exposer à un isolement funeste, mais c'est le grand particonservateur dont les chefs, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron et l'honorable M. Chapleau, savent se faire des alliés dans le parti conservateur des autres provinces et obtiennent ainsi pour la province de Québec la part d'influence et de bénéfices qu'elle a droit d'avoir.

Que résulterait-il si les Canadiens Français écoutaient les appels du parti rouge, s'unissaient en un parti exclusivement national, exclusivement Canadien? Il est évident que les autres races dans les autres provinces de la Confédération suivraient notre exemple, et que nous aurions dans la chambre des Communes, d'un côté soixante députés Canadiens français de la province de Québec, soumis au fanatisme de cent cinquante députés des autres provinces.

La province de Québec n'aurait gagné qu'à s'isoler et à se faire exclure de toute participation dans le gouvernement du pays.

Le véritable parti national, c'est à dire dévoué aux intérêts de son pays, n'est donc pas le parti rouge actuel qui veut nous mettre en lutte avec les autres races, mais le parti conservateur qui a toujours su obtenir pour la province de Québec sa part de bénéfices et d'avantages dans le gouvernement du pays.

LA LUTTE ACTUELLE

La campagne électorale actuelle dont on connaîtra le résultat jeudi prochain, se poursuit avec activité dans tous les comités de la province de Québec. Dans trois jours le dénouement sera connu; le peuple aura choisi les hommes qu'il destine pour le représenter dans la Législature de Québec.

La province de Québec a toujours donné une majorité conservatrice,

sauf aux électeurs fédérales de 1874. Il est vrai de dire que M. Joly gouverna près de dix huit mois durant de 1871 à 1878, grâce à la voix de l'orateur, mais on n'ignore pas qu'on nous avait alors voté le pouvoir, la minorité réelle du cabinet était de deux voix.

En sera-t-il autrement dans la présente lutte? nul ne saurait dire, cependant, malgré toutes les vanteries des libéraux, nous sommes persuadés que la province restera fidèle à son passé, à ses traditions, aux principes qui font sa force et sa grandeur. Quoique l'on pense et quoique l'on dise sur les hustings de l'affaire Riel, tous ceux qui ne sont pas fanatiques et qui connaissent un tant soit peu dans les choses politiques, n'ignorent pas qu'elle n'est aucunement du ressort provincial, et qu'on nous aurions mille fois tort de mêler ensemble les affaires fédérales et provinciales. Ceux qui en agissent ainsi ne le font que dans le but d'en arriver au chaos, à la confusion des pouvoirs, et de briser l'autonomie provinciale qui nous est si chère.

Durant les trois derniers jours qui nous séparent du moment décisif, ne faibissons pas à la tâche, continuons de travailler avec énergie, avec courage, sans nous occuper des dires et des agissements des libéraux. C'est le travail actif qui assurera la victoire.

LES MENSONGES DE L'ALLIANCE

Nous n'avons jamais dit que le gouvernement Ross-Taillon, pour se venger de Hull, si Hull vote en faveur de M. Rochon, ferait rappeler le bill de la cour et de la prison, mais nous avons dit que ce bill contient une clause, celle au sujet de l'érection du district de Pontiac, qu'il sera de l'intérêt de Hull de faire disparaître lorsque la ville aura rempli ses conditions, et que pour obtenir le rappel de cette clause par le gouvernement, il sera plus sage et plus juste de la part des électeurs de Hull, d'envoyer en chambre un ami du gouvernement plutôt qu'un adversaire comme M. Rochon.

Il est faux que le rédacteur de la *Valée de l'Ottawa* soit obligé de fuir la ville de Hull et de se tenir dans Ottawa. M. Moffet ne craint pas de circuler partout où bon lui semble dans Hull. Encore hier soir, il a passé au milieu d'une assemblée de libéraux et est allé parler à un comité conservateur à la Petite Ferme, en compagnie de MacMahon.

L'Alliance publie une dépêche agent qu'un M. Achille Gagnon, agent ministériel, a offert \$4000 à M. Girouard, pour le faire retirer de la lutte dans le comté d'Arthabaska. C'est tout le contraire qui est vrai. M. Préfontaine d'Arthabaska affirme que c'est M. Gagnon qui a voulu se vendre pour \$4000 et que les conservateurs n'ont pas voulu l'acheter. Ces bons rouges, comme ils sont purs.

L'Alliance réclame 1000 voix de majorité pour M. Rochon dans Hull. C'est trop fort, confrère personne ne vous croira.

Déduction faite de la subvention accordée par le gouvernement fédéral pour le chemin de fer du Nord, il est faux que la vente nous ait fait perdre \$4,937,000.

Le gouvernement Ross n'a pas remis illégalement à M. Forget une garantie de \$30,000 qui était confiée. C'est à la demande même du gouvernement et afin de per-

mettre au gouvernement de faire un emprunt à des conditions plus avantageuses que M. Forget a retiré sa soumission, et que son dépôt lui a été remis. Il n'y a eu de perte d'aucune sorte pour le gouvernement.

Le gouvernement Ross a tout fait pour protéger la province dans la question des licences et il a obtenu plus du gouvernement fédéral que jamais le gouvernement n'avait encore obtenu.

MENSONGE ET IGNORANCE

Le rédacteur de l'Alliance dans le numéro paru aujourd'hui, se rend coupable de mensonge en disant que M. Pagé n'a pas encore été servi du bref d'injonction, et d'ignorance en disant qu'il ne sait pas si un tel bref a été accordé et si le cautionnement semblable cas a été fourni. Il n'avait qu'à consulter M. Pagé lui-même qui l'aurait renseigné à ce sujet. M. Pagé lui aurait dit que le bref lui a été signifié en personne samedi soir, après avoir été affiché sur sa demeure et ses ateliers, et que c'est en vain qu'il s'est caché toute la journée pour éviter le service de ce bref.

M. Pagé en publiant aujourd'hui un nouveau numéro de l'Alliance s'est rendu coupable d'un mépris de cour et il va apprendre à ses dépens ce qu'il en coûte.

L'OPINION DU "NORD"

Voici l'opinion du journal *Le Nord* publié à St Jérôme, sur l'issue de la lutte entre M. Rochon et M. Cormier :

M. Cormier, conservateur, préfet du comté a été choisi pour soutenir le drapeau du parti.

M. Cormier est préfet du comté depuis plusieurs années. C'est un homme rompu aux affaires et un citoyen des plus recommandables. Il continuera les traditions du Dr Duhamel en s'appliquant surtout au développement de la colonisation.

M. Cormier sera élu par une forte majorité. Dans les cantons du Nord, nous ne croyons pas qu'il manque vingt votes au candidat ministériel et ces cantons contiennent déjà un nombre de voteurs considérable.

L'élection de M. Cormier ne fait donc aucun doute et nous prions tous nos amis du Nord, au nom de leurs plus chers intérêts, de ne rien négliger pour qu'il en soit ainsi.

COMMENT VOTER

Nous publions ci joint une copie du bulletin qui sera présenté aux électeurs le jour de la votation. Ce bulletin sera en blanc, et ce sera le devoir de tout sincère ami de son pays de faire sa croix, tel qu'indiqué plus bas, en face du nom de M. Cormier. Une simple croix suffit. Un signe quelconque annulerait le vote. Et que chacun fasse bien attention à ce que la croix soit faite dans le bon carré.

CORMIER, N. E.

Manufacturier, Aylmer.

ROCHON, Alf.

Avocat, Hull.

Fabrique de couvertes à Hull

Nous avons le plaisir d'annoncer que Hull possède maintenant une fabrique de couvertes de laine. C'est notre entreprenant citoyen M. J. D. Hanson qui s'est mis à la tête de cette entreprise et il réussit à merveille. Les couvertes qu'il manufacture sont toute pure laine et très belles. M. M. D. Clairoux, marchand, rue de la Gatineau, est le seul agent pour M. Houson et détaille ces couvertes au prix de la manufacture. Encouragez l'industrie de Hull.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les fraudeurs du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paieront ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils ont le plus souvent par acceptation une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement: d'un côté craignant de ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Vaincelles, Verres, Ferblanterie, Bâtonnerie de Cuisine, Couteillerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT
 Vis-à-vis le Gros Orme
 Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix.
 Habillements d'enfants moitié prix.
 Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.
 Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.
 Couvertes de laine sales, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant.

Un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

137 RUE RIDEAU 137

Ottawa. 12 août 1886—3m

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de \$6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Etolle, Département de l'Intérieur, Ottawa 28 Sept 1886—1m

COMMERCE CONTINUÉ.

À la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en TABACS, CIGARES, PIPES, et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meilleurs marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

N. 457 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Napoléon Lalonde.

Ottawa, 2 Oct. 1886—1m.

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE.

INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY.

Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités. L'objet du collège est de donner la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème.—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème.—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquiescer les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de Novembre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A.
 N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont :
 Matin 9.30 à 12.00
 Après-midi 2.30 à 5.00
 Soir 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

L'EAU Minérale St-LEON

Deviens un Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important
 Picot, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Esq.,
 Agent Général pour l'EAU St-Leon,
 Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur,
 Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronchites; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronchites.

Avec respect, votre, etc.
 P. L. LEMAISTRE,
 Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. O. DUNN,

Seul Agent dans Ottawa,
 195 et 200 Rue Dalhousie.
 24 sept. 1886.

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc., Claret, Cognac, Vin de Porté, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure: "LE TARAGONA" sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N. B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui ordonner.

McARTHUR & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137

Ottawa. 12 août 1886—3m